

COMMENT RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE ?

AVEC UN BADGE OUEST CHARGE

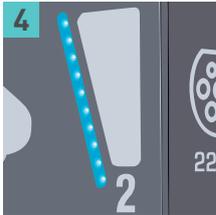
L'inscription au réseau Ouest Charge et aux tarifs préférentiels coûte 10 euros.
Pour y accéder, connectez-vous sur : www.ouestcharge.fr

- 

Branchez votre câble à votre véhicule puis badgez pour déverrouiller la trappe.
- 

Ouvrez la trappe et branchez le câble.

 - Prise domestique Recharge : 3 kVA
 - Prise type 2 Recharge : 3-18 kW ***
- 

Refermez la trappe complètement.
- 

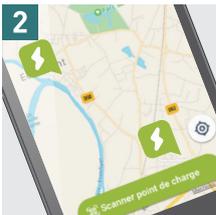
La borne clignote en bleu, votre véhicule est en charge. À la fin de la charge, badgez, ouvrez la trappe et débranchez votre câble.

▲ Lorsque deux véhicules sont branchés sur la même borne, la puissance est divisée par deux.
Le câble de type 2 est proposé sur la plupart des véhicules de série en complément et/ou en option du câble domestique (renseignements auprès de votre concessionnaire).

AVEC UN SMARTPHONE

Connectez-vous à l'application mobile Ouest Charge Pays de la Loire à télécharger via App Store ou Google Play

- 

Après avoir branché votre câble à votre véhicule, ouvrez l'application mobile « Ouest Charge ».
- 

Cliquez sur « Accès invité » puis sur « Scanner point de charge » ou choisissez votre borne grâce la carte interactive.
- 

Sélectionnez le point de charge (droite ou gauche), cliquez sur « Recharger » et effectuez votre paiement par carte bleue.
- 

La trappe se déverrouille, branchez votre câble et refermez la trappe complètement. À la fin de la charge, cliquez sur : « Arrêter la charge » et débranchez votre câble.

Vous rencontrez une difficulté pour recharger votre véhicule
You are having difficulty to charge your vehicle

09 70 83 02 13
Ouest Charge > 7j / 7 - 24 h / 24

Toutes les informations concernant l'inscription au réseau, le fonctionnement, les tarifs et la géolocalisation des bornes sont disponibles sur :

www.ouestcharge.fr

* Coût de la recharge au kilowattheure (kWh) pour les usagers abonnés au réseau Ouest Charge Pays de la Loire ou Bretagne (hors Morbihan)

** Si votre opérateur de mobilité a signé un accord d'itinérance valable sur notre réseau, nous vous invitons à vérifier les conditions de facturation du service d'interopérabilité.

*** La puissance de recharge est variable en fonction des particularités techniques de chaque véhicule.